

LE PRÉPA APPRENTISSAGE



TROUVEZ UN MÉTIER QUI VOUS MOTIVE
VIVEZ DIVERSES EXPÉRIENCES EN ENTREPRISES
TROUVEZ LA SOLUTION DE FORMATION
ADAPTÉE À VOTRE PROJET

Ce dispositif permet de :

- Effectuer des stages dans diverses entreprises,
- Acquérir une méthode de recherche de contrat d'apprentissage,
- Mobiliser des savoirs de base en entreprise et en CFA,
- Développer son savoir-être professionnel et la confiance en soi.

À QUI S'ADRESSE LE PRÉPA APPRENTISSAGE ?

Pour tous les jeunes de 16 à 29 ans (au-delà pour les personnes en situation de handicap) qui sont demandeurs d'emploi et en recherche de parcours de formation.

Formation financée par le PIC (Plan Investissement dans les Compétences).

VOS OBJECTIFS

➤ FUTUR APPRENTI



- Découvrir l'alternance
- Choisir un métier qui vous correspond
- Trouver un maître d'apprentissage
- Réussir à signer un contrat d'apprentissage

➤ MAÎTRE DE STAGE



- Repérer des talents chez les jeunes
- Faire découvrir votre métier
- Préparer la relève de demain
- Accompagner un jeune vers l'apprentissage

FORMATION TUTEUR EN ENTREPRISE

Les MFR proposent un parcours de formation pour les Maîtres d'apprentissage permettant de bénéficier des aides au tutorat.

Contactez nous au 04 90 02 11 82 ou sur www.mfrprovence.fr (formulaire).

MOBILITE ERASMUS +

Les MFR, établissements par alternance proposent :

- Une alternance aux apprentis dans un pays d'Europe,
- La possibilité de vivre cette expérience aux maîtres d'apprentissage, pour développer des compétences,
- Développer l'autonomie, les capacités linguistiques et culturelles et des compétences professionnelles ainsi que l'ouverture au monde et aux autres.



Pour plus de renseignements, contactez le 04 90 02 11 82 – <http://www.mfrprovence.fr/>

L'apprentissage AU CŒUR DES MFR DE PROVENCE

MFR LA MONTAGNETTE

Tel. 04 90 95 50 04
www.mfr-barbentane.com



MFR PUYLOUBIER

Tel. 04 42 66 32 09
www.mfr-puylobier.com



MFR DE HAUT VAUCLUSE

Tel. 04 86 71 00 75
www.mfr-hautvaucluse.com



MFR ENCLAVE DES PAPES

Tel. 04 90 28 00 21
www.mfr-richerenches.org



MFR BLÉONE DURANCE

Tel. 04 92 62 10 89
www.mfr04.fr



MFR ROUSSET

Tel. 04 42 66 35 49
www.mfr-rousset.com



MFR BEAUCHAMP

Tel. 04 90 94 14 95
www.mfr-eyragues.com



MFR RHÔNE ALPILLES

Tel. 04 90 49 17 52
www.mfr-rhonealpillles.com



MFR LA ROQUE D'ANTHÉRON

Tel. 04 42 50 41 27
www.mfr-laroque.com



MFR MONTAGNE 05

Tel. 04 92 66 41 15
www.mfr-ventavon.com



MFR LA TOUR D'AIGUES

Tel. 04 90 07 40 72
www.mfr-latourdaigues.com



MFR GARACHON

Tel. 04 42 57 19 57
www.garachon.org



MFR LA DENOVES

Tel. 04 90 66 20 81
www.mfr-montoux.org



- | | |
|---|--|
| ÉLEVAGE | MÉCANIQUE |
| AGRICULTURE NATURE | COMMERCE VENTE GESTION MANAGEMENT |
| ARBORICULTURE HORTICULTURE FLEURISTERIE | CUISINE RESTAURATION |
| JARDINS ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT | SERVICES AUX PERSONNES PETITE ENFANCE |
| VITICULTURE | ADMINISTRATION LOGISTIQUE COMPTABILITÉ ACCUEIL |
| AGROALIMENTAIRE LABORATOIRE | |
| BÂTIMENT | |

Recruter un apprenti en MFR

Un pari sur l'avenir!



Pour tout renseignement :
www.mfrprovence.fr

RÉUSSIR
autrement



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

> C'est quoi un contrat d'apprentissage ?

- C'est un contrat de travail d'une durée de 1 à 3 ans, qui peut être adapté en fonction du niveau initial de l'apprenti,
- C'est un contrat auquel le code du travail s'applique.

> À qui s'adresse-t-il ?

- À tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus (pas de limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés ou celles ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise),
- À tout jeune de 15 ans justifiant avoir terminé sa 3^{ème}. Celui-ci peut suivre une formation dès la rentrée de septembre et peut signer un contrat d'apprentissage.



> Quel est le rôle de l'entreprise ?

- Proposer un poste en adéquation avec le référent de la formation,
- Désigner un maître d'apprentissage (tuteur) pour guider et conseiller l'apprenti,
- Permettre à l'apprenti de suivre la formation dispensée par le CFA et passer l'examen,
- Prendre les mesures nécessaires pour la sécurité de l'apprenti,
- Assurer un suivi régulier de son travail et de sa formation,
- L'informer sur les règles et la culture d'entreprise,

> Et l'apprenti dans tout ça, que doit-il faire ?

- Suivre avec assiduité les cours du CFA,
- Se présenter à l'examen,
- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise, les horaires,
- Effectuer les missions qui lui sont confiées,
- Respecter la réglementation du travail,
- Prendre soin de lui et de ses collègues en entreprise et au CFA.

> La MFR/CFA vous accompagne pendant toute la durée du parcours :

- Dispense une formation générale associée à une formation pratique,
- Effectue des visites dans votre entreprise,
- Accompagne votre apprenti jusqu'à l'examen,
- Assure la coordination entre l'entreprise et le CFA.

SALAIRE DE L'APPRENTI

Rémunération de l'apprenti par mois la 1^{ère} année

Avant 18 ans 27% du SMIC	18-20 ans 43% du SMIC	21-25 ans 53% du SMIC*
416 €	662 €	816 €

Rémunération de l'apprenti par mois la 2^{ème} année

Avant 18 ans 39% du SMIC	18-20 ans 51% du SMIC	21-25 ans 61% du SMIC*
601 €	785 €	939 €

Rémunération de l'apprenti par mois la 3^{ème} année

Avant 18 ans 55% du SMIC	18-20 ans 67% du SMIC	21-25 ans 78% du SMIC*
847 €	1 032 €	1 201 €

Montants arrondis et non contractuels au 1^{er} juillet 2020

En 2020, montant du SMIC BRUT mensuel : 1 540 €

Rémunération de l'apprenti de 26 ans et plus : 1 540 € Brut par mois

* Soit 100% du SMIC ou le salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel.

NOUVEAU : AIDES EXCEPTIONNELLES 2020-2021 à destination des employeurs



Pour tout nouveau contrat d'apprentissage
signé entre le 01 juillet 2020 et le 28 février 2021
Du CAP à la Licence professionnelle

- 18 ans	5 000 €
+ 18 ans	8 000 €
Aide supplémentaire pour l'embauche d'un apprenti ayant une reconnaissance handicap	1 000 € Possibilité de bénéficier également d'aides à l'aménagement du poste



SIMULATEUR DE CALCUL DE RÉMUNÉRATION
ET D'AIDES AUX EMPLOYEURS

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_6238/simulateur-alternant
https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur

QUELLES SONT LES AIDES DESTINÉES AUX APPRENTIS ?



Pour connaître les autres aides disponibles,
connectez-vous sur l'adresse :

<http://www.mfrprovence.fr/page-94-nos-specificites--apprentissage.html>